

Cours d'EMC 3 A-3C- 3E + programme de révisions

lundi 30 mars 2020, par [Mme TAMBURINI](#)

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien. Nous terminons aujourd'hui la séquence d'EMC. Je vous mets en pièce jointe la correction de l'activité sur l'élaboration de la loi.

1) Vous devez la noter soigneusement tout comme ce bilan ci dessous

2) Bilan

Ainsi, le cheminement de la loi au sein de la V^e République est élaboré de manière **démocratique** : les pouvoirs sont ainsi séparés. Le Parlement (assemblée nationale + sénat élus par les citoyens)est chargé de rédiger la loi : il possède donc le pouvoir législatif. Les membres du gouvernement possèdent le pouvoir exécutif : c'est ainsi le Président de la République qui promulgue la loi. Par ailleurs, la loi est adoptée après des débats, permettant aux hommes politiques d'exercer leur liberté d'expression.

3) Nous allons faire un point sur les notions abordées dans ce chapitre

Je vous demanderai de relire, compléter parfois et ensuite mémoriser la séquence d'EMC en suivant le plan suivant :

A. Que signifie l'engagement d'un citoyen ?

voir fiche 1 du dossier distribué .

A noter sur le cahier : L'engagement peut-être social (association- syndicat), politique (le vote- militer dans un parti politique). C'est grâce aux médias que les citoyens peuvent s'informer, débattre et donc s'engager. A vous d'argumenter aussi en utilisant l'actualité.

B. Qu'est ce que la démocratie ?

Apprendre la carte mentale- les dates clés de la démocratie (1789-1958) + bilan

C. Qui détient le pouvoir exécutif ?

Connaître les présidents de la République + texte à trous (fiches 2 et 3)

D. Qui détient le pouvoir législatif ?

Correction de l'activité sur la loi + bilan

N'oubliez pas de travailler aussi avec le manuel : 366 à 382 + les exercices.